

Le massif des Monts d'Or qui, de ses 625m (au Mont Verdun), domine l'agglomération lyonnaise est bien plus qu'un simple repère dans l'espace. Bien individualisé -entre la Saône, la plaine des Chères et le tracé de la RN6-, **avec ses 13 communes : Albigny - Champagne - Chasselay - Collonges - Couzon - Curis - Limonest - Lissieu - Poleymieux - St Cyr - St Didier - St Germain - St Romain**, il offre sur près de 7000 ha une étonnante variété de milieux, de sites et de paysages. Cette variété, il la doit en premier lieu à son histoire géologique, facilement lisible sur cette « butte témoin », à sa position géographique qui explique la richesse et la diversité de sa flore et de sa faune, et bien sûr à l'activité humaine au cours des âges : vieux villages, mosaïque des champs cultivés, fronts de carrières...C'est aujourd'hui un territoire bien vivant avec des espaces de nature et de liberté très recherchés des Lyonnais, des villages qui se développent sans cesse et une agriculture qui, malgré son rôle reconnu, se sent un peu étouffée par l'expansion de la métropole lyonnaise. *Nous, associations, qui en apprécions toutes les richesses, souhaitons que celles-ci puissent être connues, utilisées avec sagesse et bénéficier aussi aux générations à venir*

## **1. Le Patrimoine géologique des Monts d'Or**

L'attractivité du massif est aussi liée à sa diversité morphologique : ses monts, ses versants en pente douce et ses vallons entrecoupés de petites vallées encaissées. Le contact avec la nature prend du sens quand on fait la relation entre cette diversité et les traces d'activités humaines comme les vieux villages, les fronts de carrière, les tunnels d'exploitation, les cabornes, les galeries de captages...Ce sens prend du relief quand l'intérêt se porte sur la nature des roches et leur histoire.

**La lecture des paysages** prend appui sur la géologie. Les calcaires des crêtes, les marnes et argiles des versants, par exemple. La limite entre les couches géologiques, ainsi d'ailleurs que la circulation souterraine de l'eau, depuis les calcaires fissurés des monts jusqu'aux couches argileuses aquifères, ont elles-mêmes leurs empreintes sur le paysage.

**Comprendre comment s'est formé ce petit massif** a un intérêt scientifique et pédagogique majeur; il dépasse largement les frontières des communes concernées. Le Mont d'Or représente en effet un terrain d'étude remarquable, en raison de sa richesse géologique et paléontologique. Les couches sédimentaires et leurs fossiles racontent une histoire, « un voyage au cours du temps » comme cela est montré clairement dans le sentier de découverte géologique mis en place, de Chasselay à Poleymieux. Cette histoire locale est liée à celle des régions (Massif Central, domaine alpin), et même à une histoire géologique plus globale.

En prenant appui sur les observations de terrain : nature, âge et disposition des roches, fossiles indicateurs de milieu et de climat, il est possible de reconstituer les paysages anciens, 240 millions d'années d'histoire, ou la chronologie des événements survenus au dessus du socle cristallin de l'ère primaire. La lecture des séries sédimentaires de l'ère secondaire qui forment la plus grande partie du massif est possible. On comprend aussi la part des phénomènes tectoniques : la fracturation de l'ensemble liée au soulèvement du territoire, le basculement des strates sédimentaires vers le Sud Est, la formation de nombreuses failles : celle qui relie Albigny à Limonest, du Nord Est au Sud Ouest, les failles orientées Nord Ouest - Sud Est ou encore Nord - Sud. Le rôle de l'altération et de l'érosion différentielle des roches conduisant au paysage actuel est aussi à souligner.

Voici **quelques exemples de sites exceptionnels à restaurer, aménager ou protéger** (parmi environ 60 sites)... De façon non exhaustive, mais d'une manière qui souligne le fait que toutes les communes peuvent se sentir concernées, est proposé un inventaire présentant les formations, de la plus ancienne à la plus récente. La liste met ici l'accent sur les utilisations des roches ; chaque site peut faciliter aussi la lecture du paysage et la compréhension de son histoire.

= **Le socle du Mont d'Or** : visible à Chasselay, Limonest (stade) et entre Limonest et Saint Didier par exemple ; l'altération du granite ou du gneiss est à l'origine de l'arène, le gore..

= **La série sédimentaire du Trias, Jurassique inférieur, Jurassique moyen** :

- *Les grès, argiles et calcaires du Trias* sont visibles en affleurement à Chasselay, Bois des 5 pins, une ancienne production des pierres meulières ou meules d'aiguisage ; citons aussi les calcaires roses de Font Poivre et les grès roses de Saint Didier.

- *Le calcaire coquillier du Jurassique inférieur* qui est au dessus est visible à Poleymieux ; la pierre a été utilisée pour construire les églises de Saint Cyr et de Saint Didier.

- *Les bancs de calcaire à Gryphées du jurassique inférieur* (âge 200 à 195 millions d'années), sont à l'origine de la pierre grise visible sur de nombreux murs de maisons (Vieux Lyon, village de St-Fortunat...), les murets, les dalles de marches etc. Voir le pont monolithique des carrières à Saint Didier, Fond Grimaud, la roche percée, le four à chaux de La Glante à Poleymieux.

- *Les marnes du Jurassique inférieur* (et leurs fossiles marins) qui recouvrent la pierre grise sont observées dans les anciennes carrières de marnes bleues, au niveau des glissements de terrain à La Glante-Poleymieux ; voir les anciennes tuileries de Limonest, de Saint-Romain.

- *Les dépôts ferrugineux* des marnes et calcaires, aux abondantes ammonites, sont visibles dans des carrières de Saint Romain et de Poleymieux.

- *La pierre dorée ou pierre jaune de Couzon du Jurassique moyen* (180-175 millions d'années) constitue les parties hautes des monts ; c'est la roche mère des cabornes (voir le sentier de Poleymieux), des murs des maisons du Mont d'or, des encadrements de fenêtres, tunnels et chemins de carrières, trou du Diable ... voir Poleymieux (la carrière du Py), Couzon, Albigny....

- *Le calcaire ou ciret de la crête* (175-170 millions d'années), la formation relativement la plus récente (175-170 millions d'années), est observée dans des carrières à Couzon et Albigny.

### **Propositions :**

- **Compléter, dans chaque commune, l'inventaire des sites constituant les ressources géologiques.**

- **Développer les initiatives locales de mise en valeur éducative de ces ressources, dans l'esprit qui est proposé par le syndicat mixte des Monts d'Or. L'intérêt des aménagements fixes, des sentiers géologiques, des parcours thématiques de**

**découverte** ne fait aucun doute : nous avons le devoir de ne pas laisser s'effacer notre histoire, celle des roches et celle des Hommes qui lui est partiellement liée.

- **Sauver** du remblaiement **quelques anciennes carrières** (pierre à gryphées en particulier), non seulement au titre du patrimoine, mais aussi pour se ménager des points d'extraction de matériaux destinés à la restauration de bâtiments anciens.

- **Construire la démarche de développement durable avec les collectivités locales et les associations, en renforçant l'intercommunalité, la vigilance commune et l'organisation d'un partenariat avec les propriétaires de ces sites.**

## **2. Préservation des ressources en eau**

Les Monts d'or, massif montagneux à dominante calcaire, présentent de ce fait un réseau karstique important avec des eaux souterraines. La présence humaine immémoriale a permis la domestication de ces eaux par la construction de nombreux captages. Les premiers connus sont liés à l'aqueduc antique des Monts d'Or. Néanmoins quelques ruisseaux coulent à l'air libre (Rocheardon et ses affluents, Arches et Pomet, le Thou, Chalin-Bruyère, Saint Germain, etc...)

D'après la loi sur l'eau de 1991, **« l'eau et ses milieux aquatiques font partie du patrimoine national, une gestion globale concertée et collective s'impose afin d'optimiser les usages de l'eau tout en respectant les milieux naturels »**.

Il ne faut pas oublier la présence de zones humides et marécages situés en fond de vallon, les affluents des ruisseaux principaux, et la faune et la flore associée.

### **Les ruisseaux**

#### **a) Ruisseau d'Arches et Pomet**

Le ruisseau d'Arches d'une longueur de 5400 m « coule dans un vallon entièrement urbanisé, il n'y a pas d'accès public au ruisseau, si ce n'est que très ponctuellement. Les propriétaires ont dévié le lit du ruisseau, installé des barrages, certains l'ont busé, d'autres ont creusé le lit. Tous se plaignent du mauvais comportement des voisins en amont (...) il s'agit d'un ruisseau privé. Aucune gestion globale (...) les principaux problèmes que l'on peut recenser le long de ce ruisseau sont liés à des aménagements sauvages des particuliers qui peuvent sévèrement modifier les écoulements des eaux de crues. (...) plus on se rapproche de l'aval, plus le lit majeur du ruisseau s'élargit et plus les maisons s'en rapprochent et sont menacées » (dans « Etude et cartographie des lits mineurs et majeurs des ruisseaux Arche, Rocheardon et Thou » / Grand Lyon Mission Ecologie Urbaine - 1997.

Affluent rive gauche du Ruisseau d'Arches, le **Pomet** prend sa source au Hameau de la Jardinière (St-Cyr). En partie busé, il reçoit, peu avant de rejoindre le ruisseau d'Arches, l'appoint d'une source qui alimente un petit lavoir, où se reproduisent des salamandres.

#### **b) Ruisseau de Rocheardon**

Le ruisseau de Rocheardon « constitue sans conteste un patrimoine naturel à préserver (...) des zones naturelles où la pente est faible (inférieure à 0,5%) (...) sont à préserver car ils permettent à l'eau de crue de s'épancher. (...). Une zone aval urbanisée, très encaissée où les particuliers n'entretiennent pas le ruisseau et dont certains ont effectué

*des aménagements plus ou moins farfelus (...) cela pourrait avoir des conséquences graves et causer des dégâts, étant donné la proximité des habitations ».*

### **c) Ruisseau du Thou**

Le ruisseau du Thou, 5000 m, « *est un ruisseau dont les parties naturelles alternent avec de nombreuses parties canalisées ou busées (...). En aval de la zone (vallon boisé avec de grandes sections de lit) le ruisseau pénètre une zone urbanisée (lieu-dit la Rivière) (...). On retrouve donc plusieurs maisons construites dans le lit majeur. (...). En aval, ce secteur le ruisseau est canalisé dans de vieux ouvrages en pierres jusqu'au niveau d'un ancien lavoir. Le ruisseau coule ensuite dans un fossé plus naturel mais régulièrement busé (...). Ces buses sont insuffisantes et provoquent des débordements.* »

### **d) Le ruisseau de Saint Germain**

Il est canalisé dans un ouvrage de béton au niveau de Font Chalin et a beaucoup perdu de son caractère naturel. « *En cas de crue il est très délicat de prévoir le comportement de ce ruisseau du fait de l'urbanisation très dense (surtout en amont) et si proche du lit. (...) Des témoignages concernant des coulées de boue dans le village sont d'ailleurs là pour appuyer cette thèse. (...) le Saint Germain est, en fait, un fossé plutôt qu'un ruisseau*».

### **e) Le ruisseau de Châlin Bruyère**

Ce ruisseau traverse des zones fortement urbanisées. Il alimentait, il y a une dizaine d'années un étang qui a été en partie remblayé à la suite d'un projet d'extension de la ZAC Sans Souci (Des anodontes, moules d'eau douce, caractéristiques d'une bonne qualité de l'eau, ont été entièrement éradiquées à cette occasion). Dans la zone sud de la ZAC Sans Souci, ce ruisseau s'apparente à un fossé. Dans la zone amont, un projet d'extension de la ZAC propose de maintenir le ruisseau en son état naturel actuel, mais en conservant une longue zone de busage existante. Cela est en contradiction avec l'esprit de la loi sur l'eau qui demande de « *respecter le milieu naturel* ». Une action interassociative est actuellement menée sans beaucoup de résultat auprès des élus locaux et de la COURLY.

## **La faune associée aux ruisseaux**

Une libellule remarquable, caractéristique des cours d'eau de montagne se retrouve fréquemment : *Cordulegaster boltoni*. Une vingtaine d'espèces de libellules sont répertoriées dans ces ruisseaux. D'autres espèces d'invertébrés et de vertébrés ont été répertoriées par la FRAPNA, mais la biodiversité s'est, dans les dernières décennies, fortement réduite, suite à un urbanisme pas toujours contrôlé (comme nous venons de le constater).

Dans les zones boisées, chevreuils, blaireaux, rapaces et microfaune ne semblent pas menacés pour l'instant.

### **Propositions :**

**L'urbanisme « sauvage »** des années précédentes entraîne pour tous les ruisseaux des Monts d'Or, de graves problèmes de pollution, due aux défauts d'assainissements des particuliers et aux rejets des eaux pluviales mêlées aux huiles de voiture.

Une autre pollution provient des **pratiques agricoles intensives** (avec le lessivage des terres contenant nitrates et autres produits phytosanitaires). Une étude de l'agence de bassin des années quatre-vingt avait montré la présence de nitrates dans le ruisseau de Rochecardon. Une conséquence, passée inaperçue, a été, il y a à peine une vingtaine d'années, la disparition de l'écrevisse à pied blanc, indicateur d'une bonne qualité de l'eau, ainsi que de tout poisson dans ces ruisseaux.

- La Directive Cadre européenne sur l'Eau doit être appliquée. Il s'agit de **veiller au respect des sources, à la qualité de l'eau des ruisseaux et surtout à leur intégrité physique**: il est primordial pour préserver le fonctionnement écologique des ruisseaux de **maintenir leur espace de liberté**, de s'abstenir de toute intervention lourde sur leur lit naturel, d'effacer les obstacles à la circulation de la faune aquatique.

- Les **busages, les enrochements et déboisements** le long des ruisseaux ainsi que le **remblaiement des zones humides** associées **ont réduit la biodiversité** de tous ces milieux. Il est nécessaire de **retrouver un tracé plus naturel** pour tous ces ruisseaux **respectant les abords** avec ses zones humides et sa ripisylve.

- Il est urgent d'étendre une **réflexion** du type « projet nature » à **l'ensemble du bassin versant** constituant chaque ruisseau. Un grand nombre de sources et de ruisseaux mineurs ne sont pas pris en compte (pour le Rochecardon par exemple : ruisseau de Richeran et de Creuse sur Champagne, le ruisseau des Seignes sur Saint Didier ...).

- L'**acquisition des zones naturelles et bâties en bordure des ruisseaux**, insuffisamment mise en oeuvre, **pour en faire un domaine public naturel**, peut s'inclure dans une politique de l'environnement en mobilisant, entre autres, des outils comme **la taxe pour les Espaces Naturels Sensibles**. Le « **sentier de Rochecardon** » déjà mis en place pourrait ainsi aller de Lyon 9<sup>ème</sup> jusqu'au cœur des Monts d'Or.

- Au niveau du **PLU** il est nécessaire de prévoir une réglementation stricte sur le **maintien des zones humides, et d'y interdire tout remblai**.

## **Les souterrains de captage**

Bien qu'ayant servi pendant des siècles à l'alimentation des hameaux, ils sont trop souvent oubliés. Des puits ont fait, dans les dernière décennies, l'objet de remblaiements; les captages bouchés ont, sous l'énorme pression de l'eau, fait jouer les terrains, des fissures sont apparues dans certaines maisons.

Ils abritent, par ailleurs, quelques espèces d'invertébrés cavernicoles très particulières: *Abyssidrilus cuspis* à Poleymieux, *Tubificoides gazarlai*, à Collonges. (Ce sont des vers typiques des milieux marins, dont on trouve un proche parent dans l'océan indien : un laboratoire de Lyon 1, d'écologie et hydrobiologie souterraine dirigé par le Professeur Des Chateliers, a étudié ces particularités du Mont d'Or).

Signalons aussi des crustacés cavernicoles, une *batynellidae*, découvert récemment (2001) à saint Romain, et deux espèces de *niphargus*, *niphargus rhenorhodanensis* et *niphargus virei*. Ce sont des espèces endémiques qu'il convient de protéger.

On trouve également dans les cavités souterraines des Monts d'Or des chauve-souris, dont le « *Grand Rhinolophe* », espèce menacée.

Pour ces ensembles de raisons, il est urgent de favoriser une protection de toutes ces zones souterraines y compris les tunnels de carrières.

### **Propositions :**

- **Répertorier** les réseaux souterrains, les lignes de puits et les protéger, en rendant inconstructible leurs parcours.

- **Empêcher la destruction et le remblaiement des puits**, voire les entretenir pour éviter leurs disparitions.

### **3. Des milieux qui favorisent la biodiversité.**

La richesse exceptionnelle des Monts d'Or est la conséquence de la frontière climatique : nous avons des espèces méditerranéennes aussi bien que boréales. D'autre part une « mosaïque » de milieux est propice à la biodiversité. Un champ de maïs ou une plantation de résineux alignés sont biologiquement très pauvres en espèces.

Forêts de feuillus, lisières de bois, clairières, pelouses calcaires, falaises, prairies naturelles sont les divers milieux rencontrés dans les Monts d'Or. Une pratique culturale est nécessaire pour préserver ces milieux, les engrais, herbicides et autres produits phytosanitaires font irrémédiablement disparaître les espèces les plus rares, donc les plus fragiles. Le maïs, notamment est un facteur de pauvreté du milieu. C'est pourtant une culture qui s'étend sur notre petit massif montagneux pour des raisons purement financières de subventions agricoles, et de survie de notre fragile agriculture. Une réflexion de fond doit être impérativement menée.

La pression foncière énorme sur les Monts d'Or est reconnue dans les documents officiels qui ont servi de réflexion à l'élaboration du PLU approuvé en 2005 : « *l'offre foncière favorise l'urbanisation de secteurs parfois soumis à des risques géologiques et accentue la pression sur des zones non bâties remarquables, souvent situées à proximité des centres anciens (Vondrière à Saint Romain-au-Mont d'Or, Paupière à Couzon-au-Mont d'Or, les Seignes à Saint Didier-au-Mont d'Or, le versant du vallon du Thou à Curis-au-Mont-d'Or).* » -- page 62 de « **PLAN LOCAL D'URBANISME, DOCUMENTS GÉNÉRAUX, Rapport de présentation -Tome 1 - Diagnostic et enjeux du territoire.** » --

La présence d'espèces protégées n'a pas arrêté la pression urbaine et de nombreux sites ont été détruits. Indifférence, ignorance ?

### **La faune des Monts d'Or**

#### **Quelques espèces remarquables :**

Le caractère méditerranéen favorise la présence d'une faune et d'une flore méditerranéennes. Une petite musaraigne, la *Pachyure étrusque*, un des deux plus petits mammifères au monde, est signalée à Saint Cyr. La genette a été vue à Poleymieux. Un chat sauvage d'Europe a été découvert sous forme d'un crâne dans une grotte des Monts d'Or. Mais il n'a jamais été aperçu vivant. A-t-il disparu du territoire ?

#### **Et de nombreuses autres espèces :**

**Mammifères :** En plus des chauve-souris déjà citées, plusieurs espèces de musaraignes, *Musaraigne pygmée*, *Musaraigne couronnée*, *Musaraigne musette*. Des

campagnols : *Campagnol des champs*, *Campagnol agreste* et *Campagnol souterrain*. Ce dernier se trouve en forte proportion dans le massif du Mont d'Or par rapport à d'autres régions. *Muscardins*, *loirs*, *fouines*, *belettes*, *martres*, *renards*, *blaireaux*, *sangliers*, *chevreuils* constituent l'essentiel d'une faune très diversifiée dans les Monts d'or.

**Oiseaux** : Citons quelques espèces rares présentes sur le massif : le *Hibou grand duc*, le *Circaète Jean le blanc*, le *Faucon pèlerin* et le *Tichodrome échelette*.

**Amphibiens et reptiles** : Deux espèces de tritons : le *Triton palmé* et le *Triton alpestre*; on peut les observer dans quelques sources et dans certains lavoirs.

La *Salamandre tachetée* est présente ainsi que le *Crapaud commun* et le *Crapaud accoucheur*. Il est à signaler que l'introduction de poissons ainsi que le traitement au chlore sur les lieux de reproduction provoque la disparition des amphibiens.

Côté reptiles, on peut observer deux couleuvres (la *Couleuvre verte et jaune*, très présente, et la *Couleuvre d'esculape* beaucoup plus rare) ainsi que de nombreux lézards.

**Insectes** : C'est un témoin de santé écologique, un reflet de la diversité des milieux des Mts d'Or. Citons les nombreuses espèces de papillons (*Flambé*, *Machaon*, *Zygènes*,...).

Quelques espèces méditerranéennes sont également présentes : une belle *Cigale* (*Tibina haematodes*), le *Hanneton des pins* (*Polyphylla fullo*), l'étrange *Pélopée* (*Sclerifon spirifex*).

## La flore des Monts d'Or

Tout d'abord les **orchidées**, que l'on trouve surtout dans les prairies sèches : une trentaine d'espèces, ce qui est exceptionnel pour un aussi petit massif : *Orchis* (mâle, militaire, singe, brûlé), *Ophrys* au magnifique labelle (mouche, abeille, araignée, bourdon, petite araignée), *Spiranthe* d'automne... La plupart de ces orchidées sont en régression, car les prairies sèches sont peu rentables et trop souvent abandonnées par l'agriculture ou parfois même urbanisées. Autres menaces récentes, le piétinement par les chevaux et la prolifération des sangliers qui retournent le sol.

Mais aussi de nombreuses **autres espèces remarquables** :

- L'*Ajonc d'Europe*, (Chasselay), espèce typique des sols acides du domaine atlantique; il se maintient ici à la limite de son aire.

- L'*Aster amelle*, très jolie plante, rare au niveau national et inscrite sur la liste des fleurs à protéger. On la trouve sur la commune de Couzon.

- Le *Baguenaudier*, rare dans notre région; c'est une espèce calcicole et thermophile. On le rencontre au dessus de Couzon et de Curis

- Le *Bleuet du Lyonnais* également sur la commune de Couzon

- Le *Chardon nain*.

- Des campanules : *Campanule à grosse fleur*, *Campanule à feuille de pêcher* à Limonest et Chasselay. Il existe d'autres espèces de campanules mais beaucoup plus communes.
- De nombreuses espèces de carex dont certaines, assez rares, inféodées à des milieux secs (*Carex nain*, *Carex des montagnes*, *Carex pieds d'oiseau*).
- Le *Chèvrefeuille étrusque*, espèce méditerranéenne.
- Parmi les nombreux arbrisseaux signalons le *Cornouiller mâle*, le *Cytise aubour*, l'*Epine vinette*, l'*Erable de Montpellier (Couzon)*, l'*Erable à feuille d'obier (Saint-Romain)*. Le **Genêt hérisson**, (*Echinosparsium horridum*) est la plante la plus rare et la curiosité botanique la plus célèbre du Mont d'Or. Il s'agit d'une variété particulière « *lugdunensis* », n'existant qu'ici, d'un genêt présent sur le versant espagnol des Pyrénées.
- La *Gentiane croisette*, en petit nombre et très localisée (Mont Thou, Mont Narcel et Mont Verdun) ainsi que la *Gentiane ciliée* plus dispersée.
- La Gesse à *larges feuilles*, peu commune localisée au dessus de Couzon.
- La *Doradille des fontaines*, fougère qui pousse dans les lieux humides sur le calcaire. - L'*Ophioglosse*, proche des fougères; c'est une plante très primitive, poussant dans les prairies humides à saint Cyr, Saint Didier et Limonest.
- Le *Gremil rouge-bleu*, l'*Hellebore fétide*, l'*Immortelle jaune*, l'*Iris gigot*, la *Jasione des montagnes*, le *Laurier des bois*, la *lavande des Alpes*, la *Leuzée à cône*, le *Lin à feuilles tenues*, le *Lis martagon*, la *Luzule des bois*, la *Mercuriale vivace*, deux espèces de *Narcisses*, la *petite Pervenche*, la *Phalangère petit lis*, le *Putiet*, le **Rosier de France** (protégé sur tout le territoire), la *Valériane rouge*.

Toutes ces espèces montrent combien la flore de ce petit massif est riche et diversifiée.

11 zones naturelles reconnues d'intérêt majeur écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ont été répertoriées dans les Monts d'Or, mais cela n'a pas empêché l'urbanisation de parties de ces zones remarquables. Car les ZNIEFF ne constituent pas des documents « opposables », il faut qu'elles aient été transcrites dans le PLU.

### **Propositions:**

- Nous demandons que les **espaces naturels les plus intéressants** (avec des espèces à grande valeur patrimoniale) fassent l'objet d'une **gestion** appropriée par le biais de conventions ou d'acquisitions ( à l'aide de la Taxe Départementale E N S, par exemple ).
- Pour la protection des cultures et de la flore sauvage comme les orchidées, il y aura lieu de prévoir, dans le respect de la législation cynégétique, avec les chasseurs des communes concernées une régulation concertée de la population de **sangliers**.

## **4. Agriculture**

**L'agriculture, de manière générale, doit retrouver ses racines: nourrir les hommes en respectant le support de production qu'est la terre, qui doit rester vivante, conserver sa vie biologique et sa capacité de régénération garants de sa**

**durabilité. La terre ne peut pas devenir un simple support inerte d'engrais et de produits phytosanitaires qui compromettrait gravement l'avenir des générations futures, par l'impact des pollutions et la destruction de la vie biologique du sol devenu incapable de se régénérer.**

**Bien que les Monts d'Or aient été relativement préservés de l'agriculture industrialisée, les productions agricoles, les pratiques agricoles, les dispositifs d'incitation doivent:**

- être adaptés aux attentes sociales et aux caractéristiques du territoire,
- respecter la richesse de ces milieux (biodiversité, paysages ),
- permettre le développement d'autres modèles de production que le modèle industriel intensif,
- permettre à l'agriculteur de vivre de son activité,
- reconnaître les services d'intérêt général rendus par l'agriculture (maintien et développement de la biodiversité, qualité des paysages, maintien des chemins d'exploitation souvent utilisés comme itinéraires de promenade)

Nous sommes conscient des difficultés, nous allons aborder d'abord les **obstacles** :

1. Le prix du foncier agricole est un obstacle majeur. De nombreuses terres sont l'objet d'une spéculation importante. Les terres agricoles sont donc difficilement disponibles
2. Les jeunes agriculteurs issus des formations professionnelles se tournent vers des zones rurales plus abordables du point de vue du prix du foncier et plus attractives du point de vue de la solidarité entre agriculteurs.
3. L'un des gros problèmes pour ceux qui voudraient s'installer, est celui de l'habitation, car les agriculteurs qui cessent leur exploitation conservent néanmoins leur logement qui a une valeur très élevée compte tenu de la demande et du caractère des anciennes maisons des Monts d'Or. Comme partout en France, les exploitations agricoles sont donc progressivement abandonnées, la succession familiale étant rarement assurée. Il y a de moins en moins d'agriculteurs, et de moins en moins d'attractivité...
4. De plus, l'idée couramment admise chez certains élus est que l'agriculture dans les Monts d' Or est condamnée à disparaître, et qu'il faut prévoir dès aujourd'hui un avenir pour ces parcelles (d'où leur mise en « Urbanisation différée »). Cette idée, solution de facilité, arrange beaucoup de monde en terme d'intérêts particuliers (propriétaires, promoteurs,..). Elle génère un étalement urbain, avec la nécessaire adaptation des différents réseaux. Elle conduit progressivement à la déshumanisation et à la banalisation des territoires, à des mégalo-pôles qui montrent aujourd'hui qu'elles ne répondent pas aux problèmes posés et aux aspirations de leurs habitants (coût du logement, qualité de l'air, temps de transport,...).
5. La perte des racines d'une population devenue de plus en plus urbaine conduit à une méconnaissance profonde des mécanismes même de la vie, du rythme des saisons et des productions, du respect de l'autre. L'idée que « la nature est à tout le monde » conduit à ignorer le droit de propriété dans les espaces naturels et agricoles, à méconnaître les règles de bon sens et de respect des productions agricoles. Cette situation exerce une pression et des contraintes supplémentaires pour les exploitants.

Mais les Monts d'Or présentent aussi des **atouts** :

1. Une population urbaine très nombreuse, donc des débouchés importants.

2. Une proximité producteurs et consommateurs, permettant de réaliser des économies de carburant (ce qui risque de devenir un atout majeur dans le futur).
3. Une pratique culturale passée de qualité (il existait par exemple un fromage « Mont d'Or » fameux très apprécié des Lyonnais) et aujourd'hui encore des pratiques extensives compatibles avec la qualité du territoire.
4. Des unités foncières agricoles existant encore aujourd'hui bien que menacées (les Seignes, les Avoraus, ...).
5. Une expérience de projet partagé de territoire associé à un outil de mise en oeuvre, le Syndicat mixte des Monts d'Or, au sein duquel se retrouvent déjà les partenaires du projet (réseau associatif, agriculteurs sous convention, ...)

Il est donc nécessaire qu'une politique volontariste permette le maintien et le renouvellement d'une agriculture adaptée au territoire des Monts d'Or, viable économiquement et qui puisse vivre en harmonie avec les autres utilisateurs de l'espace. Mais nous souhaitons aussi que cette agriculture maintienne la biodiversité (que la culture de maïs, par exemple, aujourd'hui de plus en plus fréquente et l'utilisation de pesticides ont fait régresser).

Remarquons que les consommateurs sont de plus en plus demandeurs d'une alimentation de qualité, et le secteur biologique, très porteur, est en retard sur notre territoire (importation de nombreux produits). Une incitation à l'agriculture biologique devrait être étudiée. Les agriculteurs bio ne sont pas subventionnés, et leur pratique leur coûte une adhésion élevée pour permettre la certification de leurs produits.

### **Propositions :**

- **Classer** les espaces naturels et agricoles en **ENAP** (...Protégés)
- Réfléchir à une politique de **maîtrise du foncier agricole avec rachat de bâtiments agricoles et de logements pour proposer une location abordable à de nouveaux agriculteurs.**
- Anticiper sur le **renouvellement** indispensable des sièges d'exploitation actuellement en majorité noyés dans le tissu urbain par la création de **zones d'accueil.**
- Mettre en place des **dispositifs** (réglementaire, contractuel, maîtrise foncière,...) permettant d'assurer la **préservation des outils de production** (bâtiment et foncier) et la pérennité des noyaux durs d'exploitation.
- **Classer en zone A (agricole) de nombreuses zones encore en AU (urbanisation différée, qui est incompatible avec la préservation des vallons, des coulées vertes, des unités foncières susceptibles de pouvoir accueillir une production agricole adaptée..)**
- Favoriser une **agriculture biologique** là où c'est possible dans les Monts d'Or, et encourager dans les autres secteurs une **agriculture raisonnée** proche de l'agriculture biologique.
- Favoriser la production de produits de **qualité** et un **label** « Monts d'or »...
- Développer des **circuits courts** de commercialisation pour ces produits : ventes directes, tenues de points de vente « Monts d'Or » et contrats de type **AMAP** (les Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne organisent la distribution de produits agricoles payés d'avance et provenant d'agriculteurs locaux)

- Réfléchir collectivement à la mise en place de « **contrat de territoire producteur consommateur** » renouant les liens entre agriculteurs et société ; et favoriser la création de **fermes communales** adaptées au territoire, comme la chèvrerie de Limonest par ex.

## **6. Des transports pour profiter du site tout en le respectant**

Les routes des Mts d'Or sont de plus en plus encombrées par le trafic local et de transit et la venue souhaitable de nombreux visiteurs ne se fait pas toujours sans dégâts.....

### **Propositions :**

. **Combattre les projets routiers qui engendrent une urbanisation et des nuisances supplémentaires**, comme l'A89 et ses débouchés sur les Monts d'Or.

. **Réactiver pleinement toutes les gares existantes** (ou ayant existé) sur le pourtour du massif avec des tram-trains suffisamment nombreux aux heures de pointe.

. Les intégrer dans un véritable RER lyonnais, bien interconnecté, qu'il faut en toute priorité construire si l'on veut améliorer vraiment les problèmes de circulation à Lyon et dans sa région.

. Y prévoir des **parkings relais périphériques** (à Limonest, par ex. sur l'axe de la RN6).

. Organiser à l'intérieur du massif des lignes de bus ou mini-bus qui débouchent sur ces gares, à l'image de la ligne 22 qui mène au métro de Vaise.

. Développer des **pédibus, vélobus** pour les déplacements des scolaires et explorer les possibilités d'un service de **co-voiturage** dans les Monts d'Or.

. **Favoriser, en période de vacances et les week-ends, l'accès des Monts d'Or aux piétons, vélos et autres loisirs non polluants, non bruyants et bons pour la santé....**

- par une desserte suffisante de transports en commun

- par les sentiers balisés (déjà mis en place par le Syndicat des Monts d'Or et à compléter) reliés aux transports en commun.

- par un réseau de circuits vélos et de pistes cyclables en liaison avec celui à établir sur toute l'agglomération

- Mettre en place un réseau suffisant d'**aires de détente et de pique-nique** bien entretenues pour canaliser, en complément des sentiers et autres circuits, les usagers des Monts d'Or et limiter leur impact sur les espaces naturels et agricoles du site.

### **Conclusion ?**

***Elle dépend de nous !***

La prise de conscience des élus, et de nous tous, d'avoir à préserver ce site remarquable, avec la volonté d'amplifier les actions en cours, pourra éviter que les monts d'Or ne deviennent une simple cité dortoir de Lyon avec un territoire de plus en plus banalisé...

Mais il y a urgence à agir, en particulier pour conserver cette biodiversité qui constitue l'un des atouts majeurs des Monts d'Or et que nous avons le devoir de préserver au

bénéfice des générations futures. *Pour mettre en oeuvre des solutions à tous ces problèmes que nous avons évoqués, chacun a sa place et peut jouer un rôle positif. -voir Charte Monts d'Or ! ou par ex. : [vincent.paul69@free.fr](mailto:vincent.paul69@free.fr); [www.assos@free.fr](http://www.assos@free.fr)..*

*Pour compléter votre information :*

**SITES** en plus de ceux des associations:

Syndicat mixte : [www.montsdor.com](http://www.montsdor.com) ; et [www.erasme.org/libre/montsdor/montsdor.swf](http://www.erasme.org/libre/montsdor/montsdor.swf)

**BIBLIOGRAPHIE**, voir aussi [www.montsdor.com/bibliographie.htm](http://www.montsdor.com/bibliographie.htm):

- *Programme de mise en valeur du Patrimoine géologique du Mont d'Or* par Jean Pierre CRUMIERE, Lyon, novembre 2000.
- *Le Mont d'Or* par Louis RULLEAU, Bruno ROUSSELLE, Claude Denninger et Daniel Ariagno, 250 pages, édition Espace Pierres Folles et la Société linnéenne de Lyon, 2005
- Les livres de Michel GARNIER, dont *Carriers et Carrières*, 3 tomes, 1999 et 2001, diffusés par l'association « Connaissance du Mont d'Or », 04 78 35 86 27
- Les publications éditées par le Syndicat Mixte des Monts d'Or :
  - Collection *Regards sur le Patrimoine des Monts d'Or*, par Sylvie PILOIX, 2007
  - Topoguide *Découvrez les Monts d'Or*
  - Plaquettes thématiques: *Les Cabornes, Les Carrières et Tunnels de Carrières, L'Eau et les anciens captages, Le sentier de Rochecardon, Le Sentier Géologique..*

**DOCUMENT** : *Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique des Monts d'Or*

- ZNIEFF : n°6909 2204 - **Mont Thou** (crête Nord Ouest). Type 1 - Surface : 142 ha  
Communes concernées : Couzon, Poleymieux, Saint Cyr, Saint-Didier  
Intérêt botanique : plantes méridionales et flore montagnarde.
- ZNIEFF : n°6909 2205 - **Bois de la Pente, Croix de Rampau**. Type 1- Surface : 45 ha  
Communes concernées : Curis au Mont d'Or et Poleymieux au Mont d'Or  
Intérêt botanique : chênaie sessile et pubescente, flore ligneuse et herbacée variée. Présence du genêt d'Espagne, dans sa limite orientale.
- ZNIEFF : n°6909 2206 - **Vallon de Saint Fortunat - Crête de la Roche**. Type 1- Surface 74 ha. Communes concernées : Saint Cyr et Saint Didier. Intérêt botanique.
- ZNIEFF : n°6909 2207 - **Mont Cindre** (versants Nord et Est). Type : 1 - Surface : 83 ha  
Communes concernées : Collonges au Mt d'Or, St-Cyr au Mt d'Or, St-Romain au Mt d'Or  
Intérêt botanique : un des sites botaniques les plus remarquables des Monts d'Or : colonies de plantes méridionales, érable de Montpellier, et espèces rares  
Intérêt faunistique : présence de mustélidés et de rapaces nocturnes.
- ZNIEFF : n°6909 2208 - **Mt Verdun** (Sommet et versant Sud). Type : 1 - Surface : 56 ha  
Communes concernées : Limonest et Poleymieux au Mont d'Or  
Intérêt botanique: diversité des essences, malgré l'introduction du douglas en reboisement  
Intérêt faunistique : faune cavernicole et chiroptère.
- ZNIEFF : n°6909 2209 - **Bois de la Pinerie, Bois de la Pierre Meulière, Bois du Plâtre**  
Type : 1 - Surface : 406 ha. Communes concernées : Limonest, Poleymieux, Saint Germain  
Intérêt botanique : diversité des essences et des strates associées  
Intérêt faunistique : présence de mustélidés (notamment la musaraigne aquatique).
- ZNIEFF : n°6909 2210 - **Bois d'Ars** (très menacé par le projet A89 et son arrivée sur l'A6). Type : 1 - Surface : 158 ha. Communes concernées : Dardilly et Limonest  
Intérêt botanique : chenaie-charmaie acidophile à châtaigniers ayant développé un riche sous bois. Intérêt faunistique : diversité liée à l'entretien du bois. Présence du loir.
- ZNIEFF : n°6909 2211 - **Carrières de Saint Germain et Chasselay**. Type : 1 - Surface : 38 ha. Communes concernées : Poleymieux, Saint Germain... Intérêt botanique.
- ZNIEFF : n°6909 2212 - **Carrière du vieux Collonges**. Type : 1 - Surface : 5 ha  
Communes concernées : Collonges au Mont d'Or. Intérêt paléontologique et géologique  
Intérêt faunistique : quelques espèces animales intéressantes (mustélidés, rapaces nocturnes) malgré la pression urbaine

- ZNIEFF : n°6909 2213 – **Fontaine**. Type : 1 - Surface : 26 ha à St Romain au Mont d'Or  
Intérêt floristique : cortège de plantes montagnardes et méridionales. Colonies de lys martagon et diverses orchidées.
- ZNIEFF : n°0102 1107 - **Ile Roy**. Type : 1 - Surface : 50 ha. Fontaines sur Saône et Collonges au Mont d'Or. Intérêt faunistique : avifaune diversifiée pour un site « périurbain ».